
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 10 janvier 2008

Les villes d'Okotoks et de Pincher Creek reçoivent des investissements en infrastructure

Okotoks, Alberta – Les gouvernements fédéral et provincial investiront conjointement près de 840 000 dollars afin de moderniser quatre installations récréatives extérieures, d'agrandir le parc d'athlétisme Wylie, dans le ville d'Okotoks, et de permettre à la ville de Pincher Creek d'élaborer un plan directeur en matière d'installations.

M. Ted Menzies, député fédéral de Macleod et secrétaire parlementaire du ministre des Finances, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministres des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, M. George Groeneveld, ministre de l'Agriculture et des Aliments et député provincial de Highwood, et M. David Coutts, député provincial de Livingstone-MacLeod, au nom de M. Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports, ont annoncé cet investissement aujourd'hui dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« Notre gouvernement investit dans les modes de vie actifs et la qualité de vie de la population d'Okotoks et des collectivités voisines, a déclaré le député Menzies. Nous aidons également la ville de Pincher Creek à mieux gérer ses édifices et ses infrastructures physiques afin de répondre aux pressions qu'exerce la croissance et à préparer des prévisions budgétaires. »

Dans le cadre de la phase I de la mise en œuvre du plan directeur relatif aux installations extérieures, la ville d'Okotoks reçoit 753 332 dollars pour restaurer et moderniser deux terrains de soccer et deux terrains de baseball, et pour agrandir le parc d'athlétisme Wylie et d'y construire un parc de jeux aquatiques. Ces investissements permettront de rénover les installations récréatives et d'offrir à tous des activités divertissantes et mémorables. Le projet prévoit également la connexion des systèmes d'irrigation des installations récréatives extérieures à la station météorologique locale, une initiative novatrice dont bénéficieront la ville et l'environnement. Ces travaux permettront d'améliorer la qualité des terrains et d'économiser l'eau en assurant l'efficacité des modes d'arrosage.

« L'investissement effectué dans ces importantes installations récréatives extérieures améliorera grandement la qualité de vie de la population d'Okotoks », a fait savoir M. Groeneveld.

La ville de Pincher Creek recevra quant à elle 86 666 dollars pour élaborer un plan directeur afin d'évaluer des conditions actuelles des édifices qui lui appartiennent et de planifier la modernisation des immeubles, le remplacement de parties d'édifices et/ou le remplacement d'installations existantes.

« En aidant Pincher Creek à évaluer la condition des édifices municipaux, on assurera la planification efficace des infrastructures dans l'avenir, a souligné M. Coutts. Ces deux projets s'inscrivent dans le plan du premier ministre Ed Stelmach, qui vise à assurer l'avenir de l'Alberta en renforçant les collectivités, en rendant notre croissance plus écologique et en créant des perspectives. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-6892
Cell. : (780) 991-7432

Jerry Bellika
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
(780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville d'Okotoks

Phase I de la mise en œuvre du plan directeur relatif aux installations extérieures d'Okotoks

Investissement fédéral-provincial conjoint : 753 332 \$ (assujetti à une évaluation environnementale)

Ce projet, qui doit être réalisé dans la ville d'Okotoks, recevra du financement pour la modernisation de quatre installations récréatives extérieures et l'agrandissement du parc d'athlétisme Wylie, dans lequel on construira un parc de jeux aquatiques. Il a été établi que des travaux de rénovation et d'amélioration doivent être effectués sur les quatre terrains extérieurs suivants : les terrains de soccer Dr Morris Gibson et Big Rock, et les terrains de baseball Tower Hill et du parc Wylie.

Ville de Pincher Creek

Plan directeur pour l'évaluation, l'exploitation, l'entretien et de modernisation des installations

Investissement fédéral-provincial conjoint : 86 666 \$

Le projet prévoit l'évaluation des conditions actuelles des édifices appartenant à la ville de Pincher Creek et l'élaboration d'un plan directeur pour la modernisation des immeubles, le remplacement de parties d'édifices et/ou le remplacement d'installations existantes.

Feuillelet d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Contribution et collaboration locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à camrif@gov.ab.ca. Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.